

LE CONSOMMATEUR



**Bulletin édité par les associations locales
de l'Union fédérale des consommateurs « Que choisir »
du Val-de-Marne**

N° 101 - JUILLET 2007

ISSN 0290-9847

PRIX : 1 €

SOMMAIRE

Page 1

L'éditorial de Guy Bastien.

Page 2

La vie des associations locales :

- assemblée générale de l'U.F.C. « Que choisir » Ouest-94 ;
- les bénévoles de l'association locale de Fontenay-sous-Bois.

Page 3

Santé publique : un plan canicule mis en place pour l'été 2007.

Page 4

Enquêtes de consommation : nous avons testé les enseignes de centres autos.

Page 5

Loteries commerciales : des voyages « offerts » qui ne sont pas des cadeaux.

Environnement : le recyclage des déchets.

Page 6

Services bancaires : La Banque postale force la main pour vendre des services inutiles.

Rénovation de l'habitat : quant une entreprise pratique le devis à géométrie variable.

Page 7

Énergie : E.D.F. et G.D.F... et leurs abonnés sont soumis à la loi du marché.

Spectacles : où sont nos cinémas d'antan ?

Une permanence à Orly.

Page 8

Le bulletin d'adhésion et d'abonnement.

Nos permanences dans le Val-de-Marne.



L'ÉDITORIAL DE GUY BASTIEN

Une continuité du service public

COMME la majeure partie des habitants de nos banlieues, vous ne vous absentez pas la totalité des trois mois d'été. Mais, si vous comptez profiter du calme (relatif) du mois d'août, après avoir organisé vos courses en fonction des magasins ouverts, vous risquez de trouver porte close de plusieurs bureaux de poste.

En effet, La Poste ayant décidé de ne plus recruter de C.D.D., l'absence de personnels l'a conduite à annoncer en avril la fermeture temporaire cet été de dix-huit bureaux dans le Val-de-Marne (jusqu'à huit semaines pour certains). Dans un communiqué, nous avons dénoncé cette mesure où nous déclarions notamment :

« Même si la population est moins nombreuse, les habitants présents, notamment dans les cités où peu de personnes partent, seront pénalisés par la fermeture de leur bureau habituel. Ils devront ainsi se rendre dans un bureau ouvert en utilisant parfois des transports en commun fonctionnant en service réduit. Et sans être sûrs que le même service leur sera rendu. »

En outre, nous demandons l'abandon de ce dispositif et la continuité du service public, y compris en période estivale.

Les élus locaux de tous bords sont également intervenus pour demander à La Poste de faire machine arrière. De fait, dans sa réponse du 13 avril à notre communiqué, La Poste veut adapter son dispositif estival en précisant :

« En ce qui concerne le département du Val-de-Marne, cette adaptation de courte durée sera obligatoirement précédée d'une concertation préalable avec chaque maire. Cette démarche est actuellement en cours. L'ensemble des maires du Val-de-Marne sera donc rencontré d'ici la mi-mai. Elle vise le plus souvent à privilégier des plages horaires allégées que des fermetures, avec une vigilance toute particulière sur les quartiers sensibles, notamment en période de prestations sociales. »

La mobilisation a donc eu quelques résultats ! Nous invitons nos lecteurs à nous informer des problèmes rencontrés, afin que nous soyons en mesure de faire un bilan à la rentrée.

Pour l'avenir, nos craintes demeurent, les services publics jouant le regroupement : c'est déjà le cas pour E.D.F. et Gaz de France, des menaces se précisent pour les centres de paiement de l'Assurance maladie, qui seraient regroupés en trois centres dans le Val-de-Marne. Restons donc vigilants !

Bonnes vacances ou bon séjour chez nous !